

## La Réunion-Mayotte

### Bilan des migrations entre La Réunion et la France métropolitaine Peu de départs et peu d'arrivées

**C**haque année, entre 2012 et 2016, 11 400 personnes en moyenne partent de La Réunion pour s'installer en métropole et 10 300 personnes font le chemin inverse et arrivent sur l'île. Parmi ces nouveaux arrivants, 3 000 sont nés à La Réunion et y reviennent. Ces flux migratoires font partie des plus faibles des régions françaises, à l'exception des étudiants. Leur propension au départ se situe dans la moyenne nationale, mais à un rang inférieur à celui des Antilles. Chaque année, 2 200 étudiants, majeurs et titulaires d'un baccalauréat au moins, partent pour la métropole.

Les flux migratoires des actifs sont de faible ampleur à La Réunion. Chaque année, seulement 5 100 actifs quittent le territoire et 5 900 y arrivent. Les actifs qui arrivent sur l'île ont un niveau de formation élevé et occupent souvent des emplois qualifiés. Toutefois, la proportion de cadres à La Réunion reste inférieure au niveau national. La moitié des actifs qui partent pour la métropole choisissent une région du sud de la France, là où l'insertion sur le marché du travail est la plus difficile.

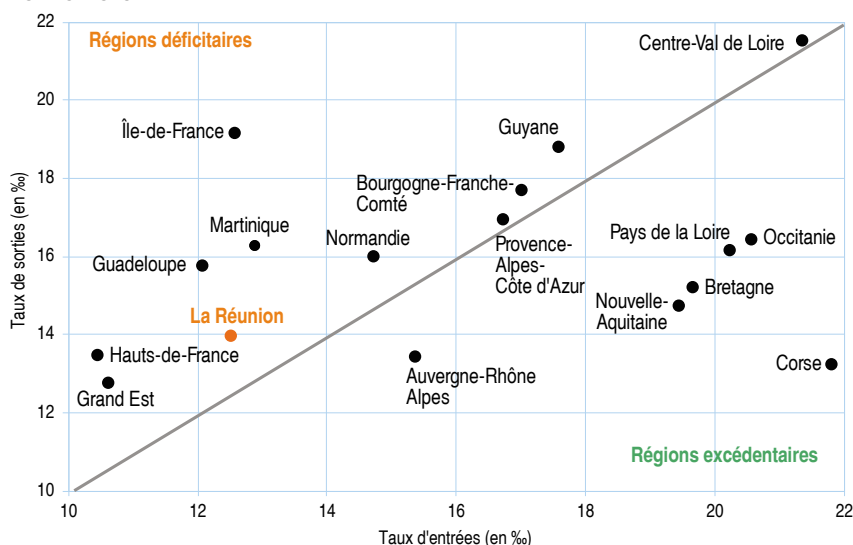
Sébastien Ajir, Édouard Fabre, Insee

Entre 2012 et 2016, chaque année, 11 400 personnes quittent La Réunion pour s'installer en métropole. Les départs sont à peine plus nombreux que les arrivées. En sens inverse, 10 300 personnes quittent la métropole pour s'installer à La Réunion. Le solde migratoire est donc légèrement négatif (- 1 100 personnes) et influe peu sur l'évolution de la population réunionnaise. Parmi les nouveaux arrivants, un sur quatre est né à La Réunion et y revient (*encadré*).

Les migrations entrantes et sortantes sont faibles. Rapportés à la population de l'île, ces flux figurent parmi les plus faibles des régions françaises (*figure 1*). Avec 14 départs pour 1 000 personnes résidant sur l'île, les Réunionnais se montrent peu mobiles comparativement aux autres régions. Aux Antilles, dont l'insularité constitue aussi un frein naturel à la mobilité, les départs sont plus fréquents (16 ‰).

#### 1 Des flux migratoires de faible ampleur à La Réunion

Taux d'entrées et de sorties de chaque région (hors Mayotte) pour mille résidents entre 2012 et 2016



Lecture : les régions qui présentent un taux d'entrées supérieur au taux de sorties apparaissent sous le trait oblique. Ainsi, en Occitanie, en moyenne annuelle sur la période 2012-2016, près de 21 personnes sont entrées sur le territoire pour 1 000 habitants (taux d'entrées) ; et 16 personnes pour 1 000 habitants en sont sorties (taux de sorties).

Champ : les migrations concernent les échanges de chaque région avec la métropole.

Source : Insee, Recensement de la population 2014.

Avec 13 entrées pour 1 000 personnes résidant sur l'île, La Réunion est aussi une des régions françaises les moins attractives. Seules les régions du Grand Est et des Hauts-de-France sont moins attractives. Elle se situe donc au quatorzième rang des régions françaises, loin derrière les plus attractives telles que le Centre-Val de Loire, l'Occitanie ou encore la Corse, dont les taux d'entrées sont quasiment deux fois supérieurs (*définitions*).

## Des étudiants aussi mobiles qu'en métropole

Le solde migratoire est négatif à La Réunion uniquement pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Chaque année, entre 2012 et 2016, 3 700 jeunes partent pour 1 600 arrivées, soit un solde migratoire de - 2 100 personnes (*figure 3*).

À l'inverse, le solde migratoire est nul ou légèrement positif aux autres âges, ce qui traduit des arrivées un peu plus nombreuses que les départs. Il est quasi nul pour les enfants jusqu'à 16 ans, ainsi que pour les retraités. En revanche, les installations sont plus nombreuses que les départs pour les personnes de 25 à 59 ans (+ 1 000 personnes).

Les migrations décroissent avec l'âge : à partir de 30 ans, les personnes sont de moins en moins mobiles. Les personnes entre 20 et 30 ans représentent 30 % des migrants alors que les 60 ans ou plus seulement 5 %, le vieillissement étant un frein à la mobilité résidentielle.

Les jeunes qui quittent l'île sont principalement des étudiants majeurs. Chaque année, 2 200 étudiants partent s'installer en métropole pour se former. Les filles sont aussi mobiles que les garçons. Ils partent en majorité entre 18 et 20 ans, dès l'obtention du baccalauréat. Seule une minorité détient déjà un diplôme du supérieur (700).

Les étudiants réunionnais ont une propension au départ proche de la moyenne nationale, malgré l'éloignement géographique. Leur taux de départ est de 89 pour 1 000 étudiants résidents (*figure 4*). Les politiques locales d'accompagnement soutiennent cette mobilité. Toutefois, les Réunionnais sont moins mobiles que les Antillais et Guyanais.

Les étudiants ayant quitté l'île privilégient nettement les régions du sud de la France. Ces régions concentrent d'ailleurs 45 % des natifs de La Réunion qui résident en métropole. L'assurance d'être plus proche d'un membre de la famille installé en métropole rassure probablement les jeunes Réunionnais. En particulier, l'Occitanie rassemble un quart

## Né(e)s à La Réunion : une faible mobilité des actifs

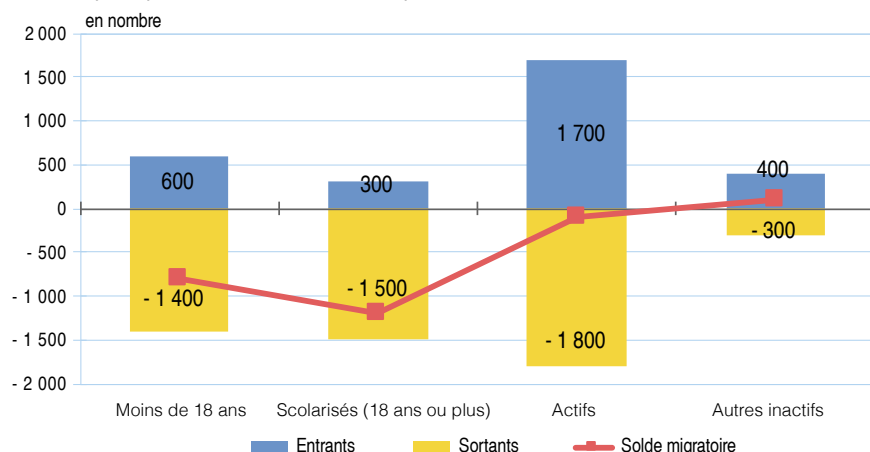
À La Réunion, 83 % des habitants sont nés sur l'île. Avec la Martinique, il s'agit de la région française qui compte le plus grand nombre de natifs. Les Réunionnais de naissance sont peu enclins à la mobilité. Ainsi, seulement 29 % des arrivants sont des natifs de l'île (soit 3 000 personnes). À l'opposé, 44 % des partants sont nés à La Réunion (5 000 personnes).

Chaque année, 1 700 actifs natifs sont de retour sur l'île, dotés d'un niveau de formation généralement élevé (*figure 2*). Parmi eux, 43 % sont titulaires d'un diplôme du supérieur contre 23 % des natifs partants. Ainsi, le nombre des actifs nés sur l'île et titulaires d'un diplôme du supérieur augmente de 300 individus par le jeu des migrations. Il s'agit probablement d'étudiants préalablement partis de La Réunion pour se former en métropole. Ils y sont certainement restés quelque temps après leurs études, car ils reviennent le plus souvent à La Réunion en famille, avec des enfants nés en métropole.

En sens inverse, chaque année 1 800 actifs nés à La Réunion partent vers la métropole, soit un taux de sortie de 6 %. Il est nettement inférieur à la moyenne des régions françaises (9 %). Seuls les actifs natifs Corses quittent moins souvent leur région (3 %).

### 2 5 000 natifs quittent La Réunion et 3 000 sont de retour

Nombre de départs et d'arrivées de natifs de La Réunion en provenance et à la destination de métropole, par situation d'activité, chaque année entre 2012 et 2016



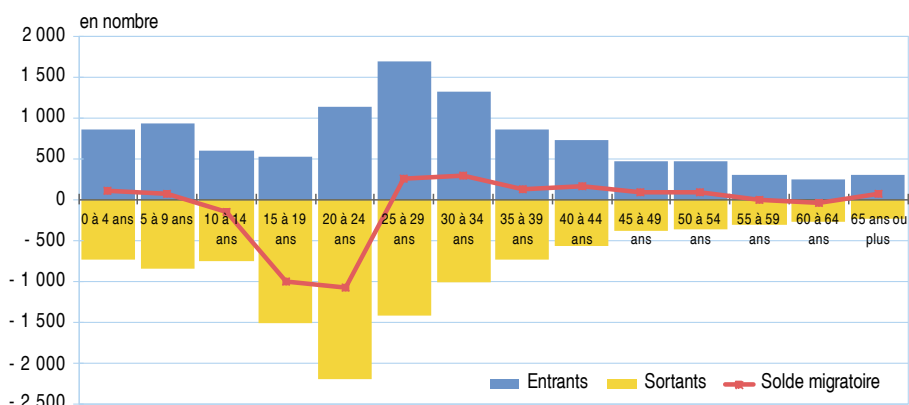
Lecture : parmi les personnes de moins de 18 ans nées à La Réunion, 1 400 partent de La Réunion vers la métropole et 600 arrivent de métropole pour s'installer à La Réunion.

Champ : natifs de La Réunion, les migrations concernent les échanges avec la métropole.

Source : Insee, Recensement de la population 2014.

### 3 Entre 15 et 24 ans, beaucoup plus de sorties que d'entrées

Nombre de départs et d'arrivées chaque année entre 2012 et 2016, en provenance et à destination de métropole, par classe d'âge quinquennale.



Lecture : entre 25 et 29 ans, 1 400 personnes partent de La Réunion vers la métropole et 1 700 personnes arrivent de métropole pour s'installer à La Réunion.

Champ : les migrations concernent les échanges de La Réunion avec la métropole.

Source : Insee, Recensement de la population 2014.

des Réunionnais étudiant en métropole, alors que cette région ne regroupe que 9 % de l'ensemble des étudiants français. À contrario, seuls 15 % des étudiants choisissent l'Île-de-France. L'offre de formation y est pourtant la plus conséquente : cette région réunit 27 % des étudiants de métropole.

En sens inverse, très peu d'étudiants métropolitains choisissent de venir faire leurs études sur l'île. La Réunion fait partie des régions les moins attractives pour les étudiants comme les autres DOM.

## La Réunion attire peu d'actifs de métropole

Les actifs réunionnais, en emploi ou au chômage, sont peu mobiles : 14 départs pour 1 000 actifs. La Réunion se place parmi les régions les moins mobiles, avec le Grand Est et les Antilles, loin derrière la Guyane ou le Centre-Val de Loire (respectivement 23 ‰ et 24 ‰) (figure 5). La mobilité croît avec le niveau de diplôme. Or, le niveau de formation des Réunionnais est encore faible, avec notamment un jeune sur trois qui arrête sa scolarité sans diplôme.

La Réunion est également l'une des régions les moins attractives de France pour les actifs. Éloignement géographique et marché du travail étroit la désavantagent. Ainsi, le taux d'entrée des actifs est de 15 ‰, proche de celui des Antilles.

Les actifs sont un peu plus nombreux à arriver sur l'île qu'à en partir. Chaque année, La Réunion attire ainsi 5 900 actifs pour 5 100 sortants, soit un excédent de 800 actifs sur le territoire. Parmi ces actifs, deux sur trois sont en emploi et un sur trois au chômage.

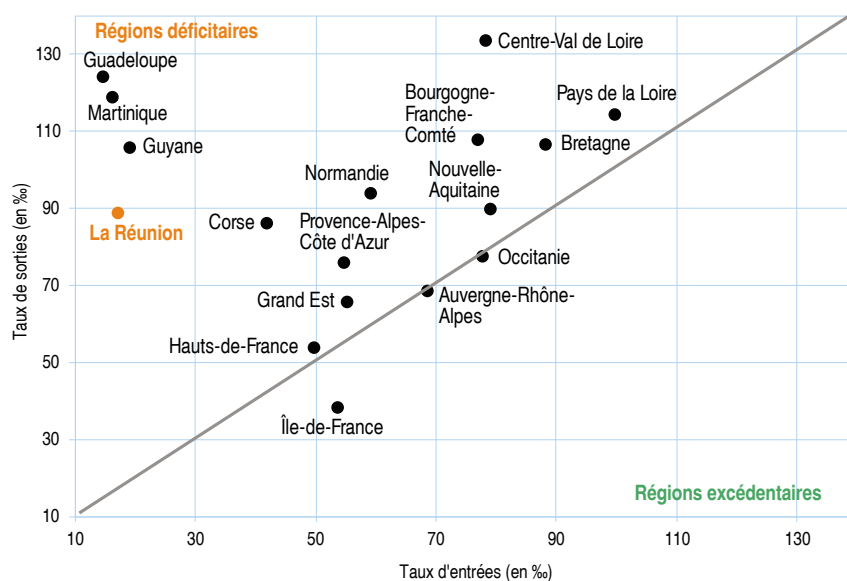
À La Réunion, les migrations d'actifs sont fortement liées à la fonction publique. Quatre migrations d'actifs sur dix découlent d'une mutation dans la fonction publique, que ce soit dans le sens des arrivées ou des départs.

Dans la fonction publique comme dans le secteur privé, le solde migratoire des actifs est positif pour les plus diplômés. En effet, La Réunion souffre encore d'un déficit d'encadrement par rapport aux autres régions françaises. Les besoins en cadres sont plus importants dans le privé que dans le public, avec un solde migratoire de cadres trois fois plus élevé (figure 6). Pour autant, ces migrations ne compensent pas l'écart d'encadrement avec la métropole. Les emplois de cadres représentent 8 % des emplois totaux à La Réunion contre 13 % en province.

Dans le secteur privé, les actifs qui viennent à La Réunion ont un niveau de formation plus élevé que ceux qui en partent : 42 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme du supérieur contre 28 % pour les sortants. Ainsi, chaque année, 1 500 actifs diplômés du supérieur s'installent à La Réunion pour 800 partants. Le solde migratoire est alors positif pour les actifs les plus diplômés. Ils occupent principalement des emplois qualifiés de cadres et de professions intermédiaires : ingénieurs dans une entreprise de services, techniciens spécialisés ou infirmiers libéraux, etc.

## 4 Des étudiants moins mobiles que ceux des autres DOM

Taux d'entrées et de sorties annuels d'étudiants par région (hors Mayotte) pour mille étudiants résidents entre 2012 et 2016

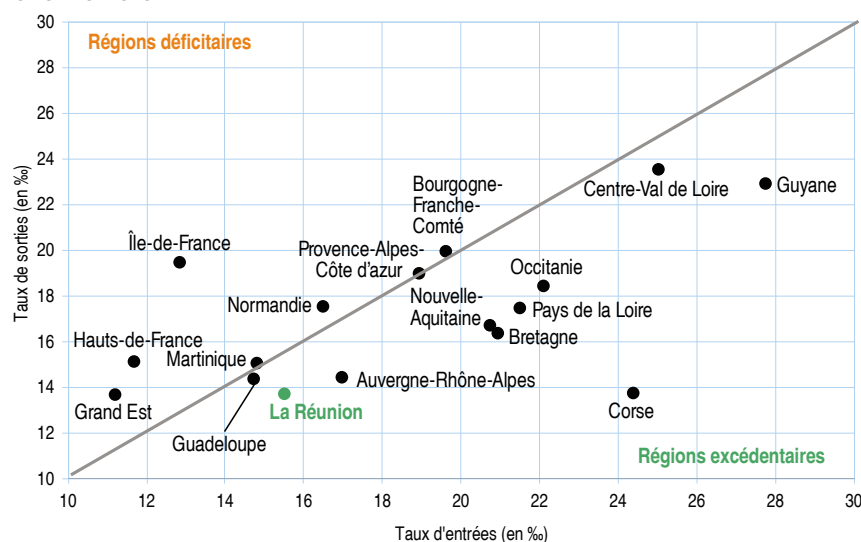


Lecture : les régions qui présentent un taux d'entrées supérieur au taux de sorties apparaissent sous le trait oblique. Ainsi, en Guadeloupe, en moyenne annuelle sur la période 2012-2016, 15 étudiants sont entrés sur le territoire pour 1 000 étudiants résidents en Guadeloupe (taux d'entrées) ; et 124 étudiants pour 1 000 étudiants résidents en sont partis (taux de sorties). Champ : population étudiante (majeure et au moins titulaire d'un baccalauréat), les migrations concernent les échanges de chaque région avec la métropole.

Source : Insee, Recensement de la population 2014.

## 5 Les actifs réunionnais peu mobiles

Taux d'entrées et de sorties annuels des actifs par région (hors Mayotte) pour mille actifs résidents entre 2012 et 2016



Lecture : les régions qui présentent un taux d'entrées supérieur au taux de sorties apparaissent sous le trait oblique. Ainsi, en Île-de-France, en moyenne annuelle sur la période 2012-2016, 13 actifs sont entrés sur le territoire pour 1 000 actifs résidents en Île-de-France (taux d'entrées) ; et 19 actifs pour 1 000 actifs résidents en sont partis (taux de sorties).

Champ : population active (en emploi ou au chômage), les migrations concernent les échanges de chaque région avec la métropole. Source : Insee, Recensement de la population 2014.

## Des départs vers le sud de la France peu favorables à l'insertion professionnelle

Les actifs quittant l'île sont plutôt jeunes : la moitié d'entre eux a moins de 32 ans. Peu partent seuls, à peine un actif sur huit. Six fois sur dix, ils partent en couple, le plus souvent avec des enfants. Ainsi, chaque année, 1 600 couples d'actifs partent en métropole. Parmi eux, 76 % des hommes sont en emploi en métropole contre seulement 57 % des

femmes, alors que celles-ci ont un niveau de formation en moyenne plus élevé.

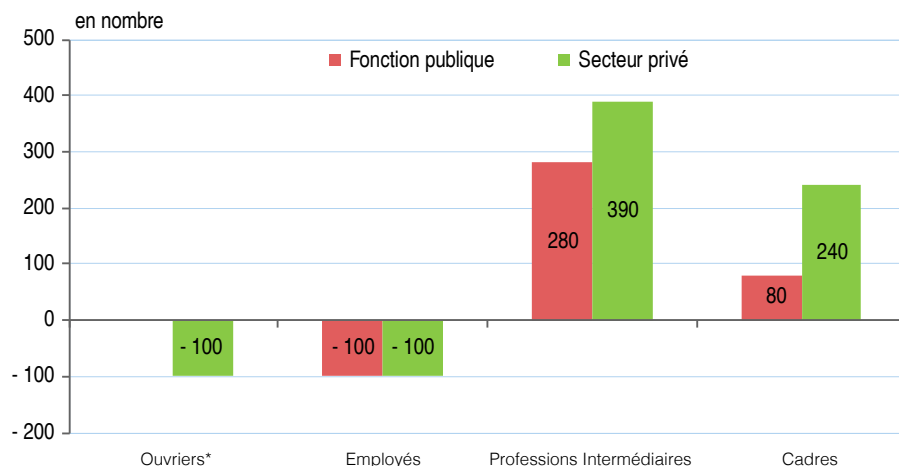
Dans la majorité des couples de fonctionnaires, les deux conjoints travaillent (86 %). Pour les autres couples, l'insertion professionnelle en métropole débute le plus souvent par une phase de chômage pour au moins un des deux conjoints, le plus souvent la femme. Par exemple, chaque année entre 2012 et 2016, 700 couples où l'un des conjoints est fonctionnaire et l'autre dans le

secteur privé quittent l'île. Une fois sur deux, ce dernier est au chômage dans la première année de mobilité.

Même si leur éventail de destinations est plus large que celui des étudiants, la moitié des actifs choisissent une des régions du sud où l'insertion professionnelle est pourtant plus difficile. Ces régions sont en effet parmi les plus attractives de France, entraînant une concurrence entre les nouveaux arrivants. En outre, les régions comme l'Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur font partie des régions métropolitaines les plus touchées par le chômage. Ainsi, en Occitanie, seulement 56 % des actifs en provenance de La Réunion sont en emploi, soit la plus faible insertion des Réunionnais en mobilité. À l'inverse, seulement 15 % des actifs rejoignent l'Île-de-France, là où leur insertion est la meilleure (75 % en emploi). ■

## 6 La Réunion en demande d'actifs qualifiés

Solde migratoire annuel (entrées moins sorties) des actifs par catégorie socioprofessionnelle à La Réunion dans le privé et la fonction publique entre 2012 et 2016



(\*) : il n'y a pas d'ouvrier dans la fonction publique, ainsi n'apparaît que le solde migratoire du privé pour cette catégorie socioprofessionnelle.

Champ : population active (en emploi ou au chômage), les migrations concernent les échanges avec la métropole.

Source : Insee, Recensement de la population 2014.

## Définitions

Les **arrivants** ou **entrants** sont les personnes qui n'étaient pas présentes dans la région il y a un an : elles ont donc effectué une migration au cours de la dernière année écoulée.

Le **taux d'entrées** est le nombre d'arrivants dans la zone étudiée rapporté à sa population moyenne.

De manière symétrique, les **sortants** sont ceux qui étaient présents dans la région il y a un an et qui résident au moment du recensement dans une autre région métropolitaine. En effet, le recensement ne permet pas de connaître le nombre de personnes sorties vers l'étranger. Le **taux de sorties** rapporte le nombre de sortants à la population moyenne de la zone étudiée.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre d'arrivants dans la région et le nombre de sortants de la région.

## Sources

Le **Recensement de la population** s'appuie depuis 2004 sur des enquêtes annuelles qui couvrent tous les territoires communaux sur une période de cinq ans. Les informations collectées, référencées au 1<sup>er</sup> janvier, sont ramenées à l'année médiane des cinq années d'enquête les plus récentes. Ainsi, les données du recensement de 2014 ont été produites à partir des enquêtes effectuées de 2012 à 2016.

Une nouvelle mesure des flux migratoires est introduite depuis 2011 pour permettre une évaluation plus précise des migrations et prendre en compte notamment les allers-retours. Ainsi, le millésime 2013 du recensement est le premier où cette nouvelle question « Où habitez-vous il y a un an ? » a pu être analysée. En effet, dans les enquêtes de 2004 à 2010 et (donc pour les recensements millésimés de 2006 à 2012), la question sur le lieu de résidence antérieure se référait à la situation cinq ans auparavant.

Les caractéristiques sociodémographiques des migrants sont celles déclarées au moment du recensement et non au moment de la migration. Le recensement ne permet donc pas de connaître la situation des personnes mobiles juste avant la migration.

Le champ de l'étude se limite aux échanges entre La Réunion et la France métropolitaine. Il ne comprend donc pas les échanges entre La Réunion et les autres DOM, COM et avec l'étranger.

Insee La Réunion - Mayotte  
Parc Technologique  
10, rue Demarne - CS 72011  
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directrice de la publication :  
Valérie Roux

Rédactrice en chef :  
Julie Boé

Impression et composition :  
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham  
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)  
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)  
© Insee 2017

## Pour en savoir plus :

- Fabre E., Jonzo A., « *La Réunion garde ses diplômés du supérieur* », Insee Analyses Réunion n° 13, mars 2016
- Fabre E., « *Les jeunes Réunionnais peinent à acquérir leur autonomie* », Insee Analyses Réunion n° 9, mai 2015
- « *Portrait de la jeunesse réunionnaise - La mobilité favorise l'autonomie* », Insee Dossier Réunion n°2, décembre 2014
- Fabre E., « *Freins à la mobilité des jeunes Réunionnais en 2012 - Six jeunes sur dix prêts à tenter une expérience de mobilité en Métropole* », Insee partenaires n° 22, juin 2013

## Partenariat

Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et le Conseil Régional de La Réunion.

